



Judo Kwai Lancy

**Aux parents et membres
Sections
Judo, Aïkido et
Ju-Jitsu/Self-défense**

Lancy, août 2018

Madame, Monsieur, Cher-e Membre,

Nous vous informons, par la présente, que les cours reprendront dès le

lundi 3 septembre 2018 à 17h00

Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement détaillé pour vous permettre de régler, d'ici le **30 octobre 2018** au plus tard, votre cotisation 2018-2019 ainsi que votre timbre-licence pour l'exercice en cours.

A cet égard et comme chaque année, il nous apparaît nécessaire de rappeler que le Judo-Kwai Lancy ne peut assurer ses cours et maintenir leur qualité que grâce à vos cotisations. C'est pourquoi nous saurions gré de bien vouloir vous acquitter, dans les délais, des montants dus. Nous vous rappelons qu'en cas de retard, des frais de rappel vous sont facturés ; le Club se réserve, en outre, le droit d'interdire l'accès au tatami aux personnes qui n'auraient pas réglé leur cotisation et/ou timbre-licence.

Nous vous invitons à parcourir le règlement interne du club et le tableau général des horaires, documents dont une copie est jointe à ces lignes.

Vous avez déménagé ? Votre situation familiale a changé ? Vous souhaitez démissionner ? Afin de nous aider à tenir nos fichiers à jour, nous vous remercions de bien vouloir remplir et nous retourner le formulaire adéquat que vous pouvez télécharger sur le site Internet du Club (<https://www.judokwailancy.ch>).

N'hésitez d'ailleurs pas à venir consulter régulièrement notre site : vous y trouverez toutes les informations utiles sur les cours et le fonctionnement du Club !

En vous souhaitant une bonne réception de la présente et dans l'attente de vous revoir prochainement au Club, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Cher-e Membre, nos meilleures salutations.

Le Comité

Annexes mentionnées